REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### Commune - FAVERGES (1)

# AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE FAVERGES-SEYTHENEX (2)

Numéro SIRET: 20005413800116

POSTE COMPTABLE: SGC DE RUMILLY

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: FORET FAVERGES-SEYTHENEX (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

D2 - Arrêté et signatures

Sommaire

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 Publié le 17/04/2023

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	0.0111
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	31
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	33
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	Sana Ohiat
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes dans resqueis à été pris du engagement financier (4)	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements cor (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité un autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

BP LUW

Code INSEE 74123

## FAVERGES FORET FAVERGES-SEYTHENEX

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE): Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine): Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère:	

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1 min	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

5'L0~

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

	[ - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	FUNCTIONNEWENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	316 896,90	78 248,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 238 648,90
	=	=	=
ſ	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	316 896,90	316 896,90
	IF	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	145 898,16	144 046,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	510,00	0,00
ORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 2 362,16
	=	€	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	146 408,16	146 408,16
Ŀ		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	463 305,06	463 305,06
(L			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	77 290,00	0,00	162 850,90	162 850,90	162 850,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	77 290,00	0,00	162 850,90	162 850,90	162 850,90
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	73 344,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	150 634,00	0,00	172 850,90	172 850,90	172 850,90
023	Virement à la section d'investissement (5)	97 236,42		144 046,00	144 046,00	144 046,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	97 236,42		144 046,00	144 046,00	144 046,00
	TOTAL	247 870,42	0,00	316 896,90	316 896,90	316 896,90

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 316 896,90

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 757,99	0,00	76 500,00	76 500,00	76 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 043,00	0,00	1 748,00	1 748,00	1 748,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	86 800,99	0,00	78 248,00	78 248,00	78 248,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	86 800,99	0,00	78 248,00	78 248,00	78 248,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	86 800,99	0,00	78 248,00	78 248,00	78 248,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 238 648,90 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 316 896,90

### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	144 046,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 Publié le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 810,00	510,00	145 898,16	145 898,16	146 408,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	51 810,00	510,00	145 898,16	145 898,16	146 408,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	51 810,00	510,00	145 898,16	145 898,16	146 408,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	51 810,00	510,00	145 898,16	145 898,16	146 408,16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		
		-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 408 16

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	97 236,42		144 046,00	144 046,00	144 046,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1			17/04/2023 (3) 200054138-202304	05-DEL_2023_III_31-DE
Total des r	recettes d'ordre d'investissement		(2)	14	14 046,00	144 046,00	144 046,00
	TOTAL	97 236,42	0,00	14	14 046,00	144 046,00	144 046,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 362,16
	- = - <u></u>
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 408,16

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	144 046,00
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	162 850,90		162 850,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		144 046,00	144 046,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	172 850,90	144 046,00	316 896,90

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	316 896,90
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	146 408,16	0,00	146 408,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	146 408,16	0,00	146 408,16

0,	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
146 408,	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023 52LO

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0.00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	76 500,00		76 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 748,00		1 748,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	78 248,00	0,00	78 248,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	238 648,90
	=
TOTAL DES DECETTES DE CONCTIONNEMENT CUMUL EES	316 896 90

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0.00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0.00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0.00	0.00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		144 046,00	144 046,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	144 046,00	144 046,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 362,16
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 408,16

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

### III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPEN ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	77 290,00	162 850,90	162 850,90
615231	Entretien, réparations voiries	38 480,00	67 760,90	67 760,90
61524	Entretien bois et forêts	14 410,00	60 990,00	60 990,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	11 300,00	11 300,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 600,00	2 600,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	15 000,00	15 000,00	15 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	77 290,00	162 850,90	162 850,90
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	73 344,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	73 344.00	0.00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0.00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	150 634,00	172 850,90	172 850,90
023	Virement à la section d'investissement	97 236,42	144 046,00	144 046,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	97 236,42	144 046,00	144 046,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	97 236,42	144 046,00	144 046,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	247 870,42	316 896,90	316 896,90

	т —
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	316 896,90

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECET

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 757,99	76 500,00	76 500,00
7022	Coupes de bois	82 757,99	76 500,00	76 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 043,00	1 748,00	1 748,00
7472	Participat° Régions	4 043,00	1 748,00	1 748,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	86 800,99	. 78 248,00	78 248,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	86 800,99	78 248,00	78 248,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	86 800,99	78 248,00	78 248,00

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
		+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	238 648,90
		= = = = = = = = = = = = = = = = = = = =
TOTA	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	316 896,90

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

 $^{23}S^2LO$ 

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	51 810,00	145 898,16	145 898,16
2117 2151	Bois et forêts Réseaux de voirie	2 000,00 49 810,00	0,00 145 898,16	0,00 145 898,16
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	51 810,00	145 898,16	145 898,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	51 810,00	145 898,16	145 898,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
1	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	51 810,00	145 898,16	145 898,16

	T
RESTES A REALISER N-1 (11)	510,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 408,16

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

3 200

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
L L	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	97 236,42	144 046,00	144 046,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	97 236,42	144 046,00	144 046,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	97 236,42	144 046,00	144 046,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	97 236,42	144 046,00	144 046,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 362,16
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 408,16

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

Cet état ne contient pas d'information.

<u>N</u>	A2.
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	Montant des remboursements N-1	
Nature	décision de	Montant maximum autorisé	Montant des tirades N-1			Fuccilire restant dû aii 01/01/N
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne	au 01/01/N		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	de trésorerie (2)					
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
---	--

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

						1		1				-	Reçu en				17/04	/20	23	<b>S</b> <sup>2</sup>	LO	1
	Caté-	gorie d'em- prunt (8)										811	Publié le ID : 074-				202204	105				
	0	בֿ ס' מֿ										L	10 . 074-	200	0341	30-2	202304	.03	-DEL		)23_III_	31-01
	Possibilité	de rembour- sement anticipé																				
		Profil d'amor- tissement (7)																				
	Pério-	S T W																				
		Devise																				
	nitial	Taux actuariel																				
	Taux initial	Niveau de taux (5)																				
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)																				
dettes à l'or		Type de taux d'intérêt (3)																				
Emprunts et		Nominal (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
		Date du premier rembour- sement																				
	Date	d'émission ou date de mobilisation (1)																				
		Date de signature																				
		Organisme prêteur ou chef de file															4			X		
1	Native	quer le numéro t)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	1643 Emprunts en devises (total)	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	1671 Avances consolidées du Trésor (total)		1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)		1675 Dettes pour METP et PPP (total)		15/6 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		1678 Autres emprunts et dettes (total)		168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	1681 Autres emprunts (total)

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

	•	gorie d'em- prunt (8)				
		rembour- g sement d' anticipé p				
	ď.	Profil d'amor- rutissement (7)				
		dicité des rembour- sements (6)				
		Devise				
	Taux initial	Taux actuariel				
1	Taux	Niveau de taux (5)				
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)				
dettes à l'or		Type de taux d'intérêt (3)				
Emprunts e		Nominal (2)	00'0		00'0	00'0
		Date du premier rembour- sement				
		Date d'émission ou date de mobilisation				
		Date de signature				
		Organisme prêteur ou chef de file				
		(Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme prêteur ou chef de contrat)	1682 Bons à moyen terme	négociables (total)	1687 Autres dettes (total)	Total général

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de

contrat)

163 Emprunts obligataires (Total)

établissements financiers (Total)

164 Emprunts auprès des

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 Publié le 17/04/2023 00'0 000 000 00'0 00'0 00'0 000 000 ICNE de l'exercice ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE A2.2  $\geq$ 00'0 000 00'0 000 00'0 00'0 000 000 00'0 000 000 00'0 00'0 00'0 00'0 000 Intérêts perçus (le cas échéant) (16) 0000 000 000 000 000 000 0000 00'0 00'0 0000 00'0 00'0 Annuité de l'exercice 00'0 00'0 00'0 00'0 000 Charges d'intérêt (15) 00'0 00'0 0000 000 000 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 000 0000 000 00'0 Capital A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite) ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à la date de vote de taux d'intérêt budget np (14) mprunts et dettes au 01/01/N Taux d'intérêt Index (13) Type de taux (12) résiduelle années) Durée (en IV - ANNEXES 00'0 Capital restant dû au 00'0 000 000 00'0 0000 000 00'0 00'0 00'0 000 000 00'0 000 000 01/01/N Catégorie d'emprunt couverture éventuelle après (11) 0000 0000 00'0 00'0 00'0 0000 0000 0000 000 00'0 00'0 00'0 0000 00'0 00'0 000 00'0 Montant couvert Couverture ? O/N (10)

1671 Avances consolidées du Trésor (total)

1672 Emprunts sur comptes spéciaux

(total)

16441 Emprunts assortis d'une option de

1641 Emprunts en euros (total) 1643 Emprunts en devises (total) tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)

165 Dépôts et cautionnements reçus

(Total)

167 Emprunts et dettes assortis de

conditions particulières (Total)

168 Emprunts et dettes assimilés (Total

1681 Autres emprunts (total)

1678 Autres emprunts et dettes (total)

1682 Bons à moyen terme négociables

Total général

1687 Autres dettes (total)

1676 Dettes envers locataires-acquéreurs

1675 Dettes pour METP et PPP (total)

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

-	
4	
m	ı
~	
L	ı
O	1
T	
士	
_	١
×	1
$\supset$	į
1	i
_	i
ш	ı
0	١
_	
ш	J
N	ı
=	J
_	
-	J
C	
7	ı
$\overline{\sim}$	١
۳	1
	١
S	ı
~	ı
4	ı
P	١
0	ı
	١
Ç	١
	ı
Z	ı
	ı
~	ı
-	I
느	ı
≥	
ш	
_	
ഗ	
ш	
0	ı
_	ŀ
Z	
<u></u>	١
$\preceq$	۱
-	۱
-	۱
-	۱
K	۱
1	۱
0	۱
1	ŀ
щ	۱
K	۱
1	۱
A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	١
3	١
N	I
-	١
-	ı

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV - ANNEXES

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du confrat	Dates des périodes bonifiées	Taux -minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														5
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)			•											
		00'0	00'0						00'0			00,00	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)												,		
		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	Pul
												1	-	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices ha euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la duriée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du confrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance (8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768. ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID : 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

٠		A2.4 - TYPOLO	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
lin Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'00	00'0	00'0	0,00	
•	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	0,00	0,00	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
•	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits		0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	. 00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						O : 074
(F) Autres types de structures	% de l'encours					•	-2000 00'0
	Montant en euros						05413

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023 Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV - ANNEXES

IV A2.5

			A2	A2.5 - DETAIL	DES OPE	RATIONS	DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	TURE (1)					
	Emp	Emprunt couvert					- 7	Instrument de couverture	Iverfilre				
Instruments de couverture	-1					of ob out told				Périodicité		Primes éventuelles	tuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	0.00	uondon
Taux variable simple (total)		00'0					0,00				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					0,00				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE IV - ANNEXES

# A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)	(2)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	0
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	٥
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	0
Total						00'0	00'0	0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont	
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

A2.7

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

### A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	0,00	ı	0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00		0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0.00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00		0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	510,00	0,00	510,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	144 046,00	III 144 046,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	A TOTAL STATE OF THE STATE OF T	
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	144 046,00	144 046,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	CALL OF THE STATE	
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	144 046,00	144 046,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	144 046,00	0,00	2 362,16	0,00	146 408,16

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	510,00
Ressources propres disponibles	IV	146 408,16
Solde	V = IV – II (6)	145 898,16

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS IV - ANNEXES

≥ 8

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

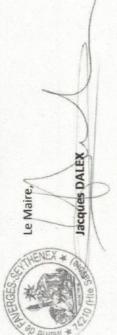
COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX - BUDGET FORET COMMUNALE - REPORTS DEPENSES INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

,	Date	Ligne Tiers	Tiers	Objet	Article	Article Fonction TTC	TIC	Ŧ	TVA
nent n°14	/2022	-	OFFICE NATIONAL DES FORETS	CREATION DE PISTE P233-NOTIF 2022-248 . 2151 833	2151	833	612,00 €	510,00€	102,00 €
				TOTAL	-		612,00 €	510,00 €	102,00 €

Engagemi

Numero

Fait à Faverges-Seythenex, le 31/12/2022



Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/2023

ID: 074-200054138-20230405-DEL\_2023\_III\_31-DE

### **IV - ANNEXES** ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercices : 33 Nombre de membres présents : 0 29 Nombre de suffrages exprimés : 9 30

VOTES: Pour : 0 26 Contre: 0 4

Abstentions: 0

Date de convocation: 30/03/2023

Présenté par LE MAIRE (1), A FAVERGES-SEYTHENEX, le 05/04/2023 LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE A FAVERGES-SEYTHENEX, le 05/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



01 - DALEX Jacques	
02 - TREMBLAY-GUETTET Jeannie	Absente
03 - GAILLARD Claude	Jailland 6
04 - BRASSOUD Martine	Mheelly
05 - VIGNIER Georges	
06 - DUMONT-THIOLLIERE Christine	
07 - BEAUMONT Martine	Beaumon
08 - BRACHET Marc	
09 - BOISSON Brigitte	
10 - PORTIER Jean-Pierre	
11 - FERNANDEZ Sophie	Absente
12 - PORTIER Julien	
13 - GONZALES Florence	
14 - TARDIVET-MERCIER Michèle	al.
15 - FAYEK Mohammed	Pamoir François HUSAK
16 - PAJANI Bernard	
17 - THORENS Liliane	

IV - ANNEXES	Envoyé en préfecture le 17/04/2023
ARRETE ET SIGNATURES	Reçu en préfecture le 17/04/2023
	Publié le 17/04/2023
18 - ANDREVON Gilles	ID: 074-200054138-20230405-DEL_2023_III_31-DE
19 - BALLIEU Agnès	A. Ballien
20 - VOISIN Michel	Absent
21 - HUSAK François	56 Julius
22 - DUNAND-CHATELLET David	
23 - BOUCHET Véronique	The world was a second of the
24 - LECUYER Christiane	ch Leguser
25 - GOUSSARD Dominique	
26 - BERNARD Anne-Marie	Alsumo
27 - DENAMBRIDE Julie	Denamoide
28 - VACHERAND-DENAND Damien	
29 - TISSOT-DUPONT Olivier	
30 - MAURICE Charline	amia.
31 - CREPEL Yves	a Carlle
32 - FRANCOIS Catherine	0.50
33 - MARTINET Jean-Philippe	

Certifié exécutoire par LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL

A, le